

Les Triangles Roses, ces Déportés par les nazis pour homosexualité

Article du journal « L'Humanité » du vendredi 14 octobre 2011



Le triangle rose, pointé vers le bas, était le symbole utilisé par les nazis pour marquer les homosexuels dans les Camps de concentration. Ces déportés étaient astreints aux travaux les plus durs et les plus dégradants. Mais après la Libération, ils resteront trop longtemps les oubliés de la mémoire...

Avec la disparition de ses derniers témoins, la mémoire prend le risque de l'histoire. Plutôt que la quête de justice ou de reconnaissance, c'est soudain un chapitre parmi d'autres d'un livre refermé trop vite. Dans certains cas, le risque est d'autant plus grand que les détails sont mal connus et que les victimes se sont faites discrètes. Ainsi en est-il de la déportation des homosexuels par les nazis, souvent reléguée en fin de paragraphe, en conclusion de la longue énumération des ignominies et des persécutions du régime hitlérien. Le 28 septembre dernier, à l'église Saint-Roch à Paris, qui abrite la chapelle de la déportation, un hommage était rendu à son dernier survivant connu, Rudolf BRAZDA (1), décédé le 3 août dernier. Avec lui, se tait la voix de ceux qui ont longtemps préféré le silence à la confession de l'horreur.

Dans les années vingt, l'Allemagne, et notamment Berlin, représente pour beaucoup d'homosexuels européens un espace de liberté exceptionnel. Si la loi punit l'homosexualité de prison, en vertu du tristement fameux paragraphe 175 de l'ancien Code pénal allemand (qui ne sera modifié qu'en 1969, puis définitivement abrogé en 1994), une indéniable tolérance est de mise, à laquelle les nazis mettront fin dès leur prise du pouvoir. Les organisations et les associations sont dissoutes dès 1933, les bars et les lieux de rencontre ferment et la Gestapo constitue dès sa création un fichier dédié à ceux qui contreviennent à la « normalité sexuelle » allemande. Pour les idéologues du régime, l'enjeu n'est pas moral, ou pas explicitement. Mais rationnel, au sens de cette rationalité du mal qui caractérise le régime en place.

L'homosexualité est vue comme une « maladie » ou une « peste » (selon les termes employés par Himmler dès 1937), mortelle pour la fécondité et la démographie allemandes. En ce sens,

ce sont des asociaux aux yeux du nouvel Etat hitlérien, qui reprend les termes d'une homophobie apocalyptique - toujours active aujourd'hui. Il prophétise l'extinction d'un peuple, d'une «race », voire de l'humanité tout entière. À la nature, il oppose le contre-nature: un affreux classique de la stigmatisation. Environ 100000 personnes sont inquiétées entre 1933 et 1945 au titre du paragraphe 175, une majorité condamnée à la prison, et probablement 15000 déportés en camps de concentration, où elles portent un triangle rosé inversé. Tout en bas de la hiérarchie perverse des déportés, ces triangles rosés sont constamment humiliés et très souvent torturés. Parfois soumis à des expériences médicales. Leur taux de mortalité est l'un des plus élevés du système concentrationnaire.

Le drame ne s'arrête cependant pas à la libération des camps en 1945. La spécificité du drame de la déportation homosexuelle tient à sa méconnaissance pendant plusieurs décennies. Les ambiguïtés des législations occidentales, la persistance des discriminations, la concurrence malsaine des mémoires de la déportation expliquent sa prise en compte très tardive. En France, on doit sa reconnaissance à l'action remarquable et obstinée de certaines associations, notamment les Flamands rosés, le Mémorial de la déportation homosexuelle ou les Oublié(e)s de la mémoire. Pierre SEEL (1923-2005), seul déporté français à avoir témoigné publiquement, ne commence ainsi à s'exprimer que dans les années quatre-vingt. Et ce n'est que dans les années quatre-vingt-dix, après la parution bouleversante de son livre, *Moi, Pierre SEEL, déporté homosexuel (2)*, que les pouvoirs publics s'intéressent à ces victimes de la barbarie. En 2003, le Parlement allemand approuve l'installation d'un mémorial dédié aux victimes homosexuelles du régime nazi. Inauguré en 2008, à Berlin, celui-ci a été depuis fréquemment vandalisé, preuve s'il en est de la persistance d'une stigmatisation. Symboliquement, en niant l'histoire, c'est une partie de l'identité contemporaine des mouvements pour l'égalité des droits que l'on attaque. La mémoire de la persécution doit être entretenue autant pour la dignité d'un passé que pour les luttes d'aujourd'hui.

IAN BROSSAT

- (1) *Rudolf Brazda. Itinéraire d'un triangle rose*, de Jean-Luc Schwab. Éditions Florent Massot, 2010.
(2) Éditions Calmann-Lévy, 1994.

RUDOLF BRAZDA, LE DERNIER TÉMOIN

Né en 1913 en Saxe, d'une famille originaire de Bohême, Rudolf BRAZDA s'est éteint à l'âge de quatre-vingt-dix-huit ans en France. L'hommage rendu à Paris, mercredi 28 septembre, est d'autant plus essentiel qu'il s'agissait du dernier témoin à la fois de la persécution des homosexuels par le régime nazi - et de la mémoire contrariée, parfois niée, de celle-ci. Au titre du paragraphe 175 de l'ancien Code pénal allemand, il est condamné à six mois de prison en 1937 et, considéré comme ressortissant tchécoslovaque, expulsé d'Allemagne. Germanophone, il s'installe dans la région des Sudètes qui sera annexée par les nazis en 1938 et parvient à échapper aux persécutions jusqu'en 1941.

Déporté au camp de Buchenwald en août 1942, il survit trois ans à l'horreur concentrationnaire et décide en 1945 de ne pas rentrer en Allemagne mais de s'exiler en France. Installé à Mulhouse, il sera naturalisé français en 1960. Ce n'est qu'en 2008 qu'il se fait connaître de la Fédération allemande des associations gays et lesbiennes. La même année, il participe à l'inauguration du lieu de mémoire aux victimes homosexuelles de la déportation à Berlin. Très actif, malgré son âge, dans la lutte pour la reconnaissance de la mémoire homosexuelle, il répond pendant trois ans à de très nombreuses sollicitations et publie avec Jean-Luc Schwab son témoignage, *Itinéraire d'un triangle rose*. (cf ci-dessus)